



# COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES HAUTS-DE-SEINE

## 1<sup>er</sup> ENTRAINEMENT DES JEUNES FLEURET 2023-2024 Samedi 2 Décembre 2023 à Antony

HORAIRES	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>M11 (2013-2014)</b> : inscriptions à partir de 14h, <b>scratch 14h30</b>, début à 14h45.</li><li>- <b>M9 (2015-2016)</b> : inscriptions à partir de 16h15, <b>scratch 16h30</b>, début 16h45.</li></ul>
FORMULE	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>M11:</b> 2 poules de 3 ou 4 tireurs en 4 touches, tableau croisé toutes places tirées en 8 touches.</li><li>- <b>M9:</b> 2 poules de 3 ou 4 tireurs en 3 touches, tableau croisé toutes places tirées en 6 touches.</li><li>- Fleuret électrique pour toutes les catégories.</li></ul>
ARBITRAGE	<ul style="list-style-type: none"><li>- Tous les arbitres en formation départementale sont convoqués.</li><li>- <b>Ils devront OBLIGATOIREMENT être engagés sur l'extranet FFE par les clubs.</b></li></ul>
RAPPELS	<ul style="list-style-type: none"><li>- Tous les tireurs participant aux Entraînements Des Jeunes doivent OBLIGATOIREMENT posséder une tenue aux normes F.F.E. 350 N (comprenant la sous-cuirasse).</li><li>- Conformément au règlement sportif: <b>Lame 0 pour les M9 et Lame 0 ou 2 pour les M11</b></li></ul>
ENGAGEMENTS et INSCRIPTIONS	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Engagements via l'extranet FFE, avant le jeudi 30 novembre 2023, 23h59</b></li><li>- Afin de faciliter le pointage, la licence 2023-2024 devra être présentée sur place lors de l'engagement et du paiement.</li><li>- Un <u>droit d'engagement de 20€ sera perçu sur place</u> pour l'ensemble des 3 EDJ, le passage des « lames &amp; armes » avec leçon individuelle, et la sélection au critérium du CID IDF Ouest.</li></ul>
ADRESSE	Complexe sportif de l'US METRO 10 avenue Raymond Aron - 92160 Antony
	Rejoignez-nous sur notre Page Facebook : CDE Escrime 92